### Artiste recherché Couverture de votre planificateur



L'Outil de travail quotidien, c'est votre planificateur! C'est pourquoi, chaque année, le Syndicat de Champlain fait appel à ses membres pour en illustrer la page couverture.

Huile sur toile, peinture, lithographie, aquarelle, gravure, photographie: Nous attendons vos créations, peu importe leur format. Soyez imaginatifs, il n'y a ni sujet ni thème imposé.

Vous avez jusqu'au 15 décembre à 16 h pour nous faire parvenir, <u>par courriel</u>, une photographie de bonne qualité de l'œuvre que vous souhaitez proposer pour l'édition 2021-2022. Écrivez à Sandra Boudreau à sboudreau@syndicatdechamplain.com.

d'administration conseil fera un choix, lors de sa séance en décembre prochain, parmi les œuvres qui lui seront soumises.

Notez bien que ce concours s'adresse uniquement aux membres du Syndicat de Champlain que chaque artiste peut présenter un maximum de cinq œuvres.



RENCONTRE SUR LES DROITS PARENTAUX

Récents et futurs parents, vous avez des questions sur vos droits en vertu de la convention collective et sur le Régime québécois d'assurance parentale?

Inscrivez-vous à la rencontre d'information sur les droits parentaux qui se tiendra en visioconférence le lundi 23 novembre 2020 à 16 h 30.

Détails et inscription sur notre site à syndicatchamplain.com, dans l'onglet « Inscriptions ».

# Modifications au Régime pédagogique année scolaire 2020-2021

modifié par décret le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire.

Voici un résumé des modifications :

- La date limite pour transmettre, aux parents, la première communication a été reportée au 20 novembre 2020;
- bulletins pour l'année scolaire 2020-
- Les dates limites pour transmettre, aux parents, les deux bulletins obligatoires seront le 22 janvier pour la première étape et le 10 juillet pour la deuxième 3. Un résultat disciplinaire pour chaque étape;
- Les bulletins du préscolaire doivent indiquer l'état du développement des com- 4. À la fin de la première étape de l'année pétences propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire et, s'il s'agit du dernier bulletin de l'année scolaire, un bilan du niveau de développement atteint par l'élève pour chacune d'activités de l'éducation préscolaire.

- Le 7 octobre dernier, le gouvernement a Les bulletins scolaires de l'enseignement primaire et du premier ou du second cycle de l'enseignement secondaire doivent comprendre:
  - 1. Un résultat détaillé par compétence pour les matières : langue d'enseignement, langue seconde et mathéma-
- Nous passons de trois (3) à deux (2) 2. Un résultat détaillé par volet, théorique et pratique, pour les matières obligatoires et à option à caractère scientifique, à l'exclusion de mathématique, telles science et technologie et applications technologiques et scientifiques;
  - matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe;
  - scolaire, les résultats détaillés dans les matières identifiées aux points 1 et 2 sont détaillés pour toutes les compétences ou pour tous les volets qui y sont visés;
  - des compétences propres au programme 5. À la fin de la deuxième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un

Suite au verso

# Quoi faire avec les tâches ?

La documentation à fournir au Syndicat (3-3.06, 11- 5.03 et 13-5.03)

à la personne déléguée syndicale ou à son illustrant les codes matières et les codes substitut, au plus tard dans les cinq jours groupes utilisés, et en regard de chacun, sa ouvrables après le 15 octobre :

- a) La liste de tous les enseignants et enseignantes de l'école
- pauses et heures de dîner)
- c) La tâche de tous les enseignants et enseignantes incluant:
  - les cours et leçons
  - la tâche complémentaire;
  - le travail de nature personnel;
  - la forme existante dans l'école, lorsque disponible.

La direction d'établissement doit fournir sur demande, à la personne déléguée

La direction d'établissement doit fournir syndicale ou à son substitut, un tableau description.

Nous demandons à toutes les personnes déléguées de faire un survol des tâches en b) L'horaire de l'école (début et fin de s'assurant de l'équité entre celles-ci. Si classe, heures de récréation ou de vous avez des questions ou des problématiques avec certaines tâches, n'hésitez pas à communiquer avec Annick Coulombe pour le préscolaire, le primaire et la formation professionnelle et avec Daniel Bergeron pour le secondaire et l'éducation des adultes.

Si vous n'avez pas de personne déléguée l'horaire individuel de travail sous syndicale, votre direction d'établissement nous fera parvenir l'information directement au Syndicat.

Caroline Manseau



# Nouvelles en bref...

#### Budget de perfectionnement décentralisé

Lors du dernier comité de perfectionnement, on nous a remis le budget initial de perfectionnement pour l'année Libération pour les plans d'intervention 2020-2021. Vous trouverez les montants alloués par école sur notre site avec l'Info-enseignant de cette semaine.

Je tiens à vous rappeler que le CPEE participe avec la directants alloués par école sur notre site éagalement. tion à la prise de décision concernant la détermination des orientations à donner en lien avec les besoins de perfectionnedonc en convenir en CPEE.

doivent faire parvenir un bilan décrivant l'utilisation des exclus de ces mesures. sommes durant l'année. Il doit être signé par la direction d'école ainsi que par la personne déléguée syndicale ou, en l'élaboration ou les remises des plans d'intervention. La réparl'absence d'une personne déléguée, par la présidence du

Vous trouverez les règles et procédures du perfectionnement sur notre site dans l'onglet « Comités de participation ».

Lors du dernier comité EHDAA, on nous a remis le budget révisé des mesures 15321 et 15322. Vous trouverez les mon-

Ces mesures concernent la clientèle intégrée du préscolaire (excluant les maternelles 4 ans), du primaire et du secondaire ment tel que prévu à l'article 96.20 de la LIP. Vous devez en classe régulière incluant les élèves de l'option transitoire, du cheminement continu et des classes d'accueil. Les élèves Au plus tard le 15 mai, chaque année, toutes les écoles HDAA en classe spécialisée et les écoles spécialisées sont donc

> Ces sommes servent à la libération des enseignants pour tition de ces sommes doit être discutée en comité EHDAA de l'école et doit être présentée, ensuite, au CPEE .

# Modifications au Régime pédagogique (suite)

bilan portant sur l'ensemble du programme d'étude, présentant le résultat de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées 8. Pour toute épreuve imposée par le ministre, le résultat d'un aux points 1 et 2 ainsi que, pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe;

- résultat final de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études établis par le ministre dans les matières identifiées aux points 1 et 2 ainsi que le résultat disciplinaire final de l'élève et la moyenne finale du groupe pour chaque matière enseignée. En cas de réussite d'un ces matières;
- selon la pondération suivante : 50 % pour chacune des Un nouveau délai de 30 jours devient alors applicable. deux étapes. Le résultat disciplinaire de l'élève et son résultat disciplinaire final sont calculés à partir de la

pondération des compétences établie dans le cadre d'évalua-

élève à celle-ci vaut pour 10 % du résultat final de cet élève.

Nous vous rappelons que votre direction doit vous deman-6. Le dernier bulletin de l'année scolaire comprend en outre le der de nouvelles propositions permettant d'amender les normes et modalités de votre école pour qu'elles tiennent compte des modifications apportées au Régime pédagogique. L'assemblée générale ou le CPEE, s'il en est décidé ainsi, devra soumettre à l'approbation de la direction, les nouvelles propositions modifiant les normes et modalités dans un délai élève du secondaire, il indique aussi les unités afférentes à de 30 jours suivants la demande faite par celle-ci. À défaut de retenir vos propositions, la direction devra vous en donner les 7. Le résultat final par compétence ou par volet est calculé motifs par écrit et vous demander de nouvelles propositions.

Caroline Manseau



### Rappel Concours Ma plus belle histoire

jusqu'à la fin de novembre pour rédiger plus tard, le 4 décembre prochain. leur texte (de 500 à 1 000 mots).

d'inscription dûment rempli, doivent être inscrits à l'éducation des adultes acheminés au Syndicat de Champlain, à (alphabétisation, francisation, préseconl'attention de Madame Jessica Carrière daire, insertion, etc.). Bonne chance!

Nous vous rappelons que vos élèves ont (jcarriere@syndicatdechamplain.com), au

Ma plus belle histoire est un concours Les textes, accompagnés du formulaire d'écriture s'adressant à tous les élèves

# Collecte de goupilles et attaches à pain suspendue cet automne

En raison de la pandémie, notre activité annuelle de collecte de goupilles et avoir une collecte au printemps 2021. attaches à pain dans les milieux pour la Nous vous aviserons en temps et lieu. fondation Clermont Bonnenfant n'aura pas lieu, cet automne.

Si la situation le permet, il pourrait y

Merci de votre compréhension.